

MOUCHAC commune de Verdélais

Rando du mercredi 1er juin 2022

Rendez-vous 8h15 départ 8h30 gare de Bègles

Les Animateurs doivent connaître les personnes présentes en répondant sur le mail rsbrandovingt@gmx.com selon les nouvelles règles applicables en 2021-2022 avant le lundi 14h00.

en indiquant:

- je me rendrai directement au départ de la rando avec mon véhicule

et j'accepte d'emmener les personnes dont le nom figure ci-après.

Ou - je me rendrai au regroupement de la place de la gare de Bègles et je pourrai prendre x personnes.

Ou j'aurai besoin d'un chauffeur.

Nous précisons que ce n'est pas le club qui organise le covoiturage ni l'animateur référent.

Par contre, ce sera aux présents à s'organiser seuls pour remplir les voitures.

Sur la fiche de trajet, il y a la distance d'indiquée et une approximation du temps de route.

Itinéraire suggéré pour rejoindre le départ de la rando début de l'activité proposée par la RSB :

Rocade direction pont d'Arcins, prendre la sortie 22 A direction Latresne. D 19 jusqu'au rond-point de Latresne, puis D10.

Rouler en direction de Cadillac 26 km environ.

Traverser Cadillac au rond-point prendre en face D10 direction Langon La Réole

Rouler 8 km jusqu'à un rond-point.

A celui-ci prendre à gauche direction Verdélais

A Verdélais prendre à droite D19 St-Macaire St-Germain de Grave

rouler toujours en direction de St-Macaire

Arrivé à un carrefour avec une statue de l'ange prendre à gauche Direction St Germain de Grave Château Malromé.

Rouler 400m environ après le panneau MOUCHAC tournez à droite

GPS : entrez St-Maixant / 1 Mouchac sud

Soit un trajet aller-retour de 90 km.

Covoiturage conseillé :6 € / personne.

Ces informations sont prises sur Internet via Michelin

A la fin de la rando, nous serons accueillis par Françoise BLACAN viticultrice connue pour ceux qui fréquentent le marché de Bègles le samedi matin et fournisseuse de vin pour les manifestations de La RSB.

Celle-ci nous fera goûter ses excellents vins. Elle nous avait accueillis le 30 janvier 2016.

Possibilité d'achat ensuite.

Tarifcation jointe.

Ne pas oublier votre carnet de chèque

Temps de route estimé à 55 mn depuis la gare de Bègles

Ces informations sont prises sur Internet via Michelin

Parcours

Réalisé le 30 janvier 2016..... légèrement modifié.....

19,5km 385 m de dénivelé 5h05 temps théorique de marche calculé pour une marche à 4,5km/h voir plan

COVOITURAGE économique, écologique :

Il est autorisé par la **Fédération et notre Assurance** mais ne peut être organisé par le Club. C'est un contrat entre le conducteur et les passagers. Celui-ci doit s'assurer que son contrat comporte la **Couverture des personnes transportées.**

Un **BAREME**, de participation **financière**, vous est donné à titre d'information par le Club. Ces montants ne peuvent être au-dessus des tarifs du code des impôts.

Prix de base : 0,28€ du Km à 4 personnes par véhicule y compris le chauffeur.

Base 03/2022

de 1 à 21 km : 1 €	de 22 à 35 km : 2 €	de 36 à 50 km : 3 €	51 à 64 km : 4 €
de 65 à 79 km : 5 €	de 80 à 92 km : 6 €	de 93 à 107 km : 7 €	de 108 à 121 km : 8 €
de 122 à 135 km : 9 €	de 136 à 149 km : 10 €	150 à 164 km : 11 €	de 165 à 178 km : 12 €

Tél. portable :

Gérard GUIGNARD	06 12 00 01 23	Jean-Luc SANCHE	06 82 66 79 95
Jean Yves PRIOLEAU Président	jy.prioleau- rsb@orange.fr		